

**SOCIETE DE TAYNINH**

Paris, le 19 juin 2019

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DE LA SOCIETE DE TAYNINH  
DU 17 JUIN 2019****RESULTATS DES VOTES**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires de la Société de Tayninh s'est tenue le 17 juin 2019 à 11 heures sur première convocation sous la présidence de Monsieur David Zeitoun.

Nombre total d'actions composant le capital : 9 138 462

Nombre total de droits de vote : 9 138 462

Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant votées par correspondance : 8 926 504

Nombre de droits de vote : 8 926 504

Quorum : 97,68 %

<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Voix exprimées</b>	<b>Résultats</b>
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018	8 926 494	10	-	8 926 504	Approuvée
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018	8 926 494	10	-	8 926 504	Approuvée
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes et prise d'acte de l'absence de conventions et engagements visés par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	8 926 494	10	-	8 926 504	Approuvée
4. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce	8 926 494	-	10	8 926 504	Approuvée
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	8 926 504	-	-	8 926 504	Approuvée

Le texte des résolutions est disponible sur le site de la Société de Tayninh (cf. Carnet de l'Actionnaire / Assemblées Générales).